

Regard sur les finances locales

Yann Le Meur, spécialiste des finances locales est le coauteur d'un ouvrage qui se propose d'optimiser les finances locales.

Questions à...



Yann Le Meur, professeur de sciences économiques à l'université de Rennes 1 et directeur de Ressources Consultants Finances.

À quoi sert votre ouvrage ?

On y parle de fiscalité et de péréquation, c'est-à-dire de ce que tout le monde veut réformer en ce moment. Ce sont des sujets très complexes. Pour être juste, on donne à chacun l'ensemble des clefs pour comprendre. Ce livre s'adresse aux étudiants comme aux élus, aux chercheurs comme aux techniciens, aux experts comme à tous ceux qui veulent se spécialiser dans un domaine

économique qui attend de nombreuses réformes.

Qu'est-ce qui change dans la fiscalité locale ?

La taxe professionnelle (TP) disparaît sans disparaître : elle n'est pas vraiment supprimée mais transformée. On va avoir un allègement en général mais avec des transferts entre les secteurs d'activité, entre l'industrie et les services. Et certains, moi par exemple, paieront plus !

Conséquence pour les collectivités locales ?

Les collectivités vont perdre une part de leur capacité à voter leur taux de TP, c'est une diminution forte de leur pouvoir fiscal. Comment évoluent les concours financiers de l'État et avec quels modes de répartition ? Les élus locaux tiennent beaucoup à la péréquation, à l'équité plutôt qu'à l'égalité.

Optimiser les finances publiques locales, par Alain Guengant et Yann Le Meur. Éditions du Moniteur. 250 pages. 55 €.

